



**PRÉFET
DE LA MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PÔLE RÉGLEMENTATION

Sous-préfecture d'Épernay

Épernay, le 15 septembre 2023

La sous-préfète d'Épernay

à

Madame la Maire par intérim de
Courcemain

OBJET : Élection municipale partielle complémentaire.
P.J. : Liste des candidats.

Pour faire suite à mon arrêté du 24 juillet 2023 convoquant les électrices et les électeurs de la commune de Courcemain les dimanches 1^{er} octobre et 8 octobre 2023 en vue de procéder à l'élection de trois conseillers municipaux, je vous prie de trouver ci-joint la liste des personnes ayant régulièrement déposé leur candidature à la sous-préfecture d'Épernay entre le 11 et le 14 septembre 2023.

Il vous appartient d'afficher cette liste à l'intérieur du bureau de vote le jour du scrutin.

Vous pouvez également l'afficher, dès réception, à la mairie et en tout autre lieu habituel.

Mes services et moi-même restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire qui vous serait utile.

Pour le préfet et par délégation,
La sous-préfète d'Épernay,

Emmanuelle GUÉNOT



**PRÉFET
DE LA MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE COMPLÉMENTAIRE

COMMUNE DE COURCEMAIN

LISTE DES CANDIDATS

- M. Jérémy BRUNO ;
- M. Vincent DENIS ;
- M. Anthony LEBRUN ;
- M. Remi PATTE ;
- M. Geoffrey PROTAT.

Fait à Épernay, le 15 septembre 2023

Pour le préfet et par délégation,
La sous-préfète d'Épernay,

Emmanuelle GUÉNOT